

1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR GABARRE

ÉVOLUTION DU PROJET

Modifications notables :

- La trame urbaine est maintenue
- Construction du siège de SIKOA
- Report (-64 lgts / + 80 lgts env.) sur le secteur « espérance » dans le QPV
- Repositionnement du Groupe scolaire en cohérence avec le PPRN
- Suppression d'un bâtiment sur GA9
- Objectif HQE - écoquartier



nov. 2024



Mai. 2025

ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- MOA reprise par la SIKOA (modification mineure)
- Conditionné par un courrier ANRU + une délibération CAPEX + une délibération Ville de Pointe-à-Pitre
- Modification du bilan suite validation par le CE
- Programmation en logements:

	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	84	76	120	280
CE 2025	82	83	116	281

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

- Au plus tard 06/2025: Demande de report de DLE en 06/2026
- Engagement prévu après cession du foncier et transfert de la ville à SIKOA , suite délibération prévue en juillet 2025

1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR DU MORNE

ÉVOLUTION DU PROJET

Pas d'évolution du plan guide depuis la Revue de Projet de nov. 2024



ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- Modification du bilan suite validation par le CE
- Validation d'un périmètre d'intervention avec une opérationnalité immédiate
- Programmation en logements:

	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	73	102	116	291
CE 2025	98	97	134	329

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

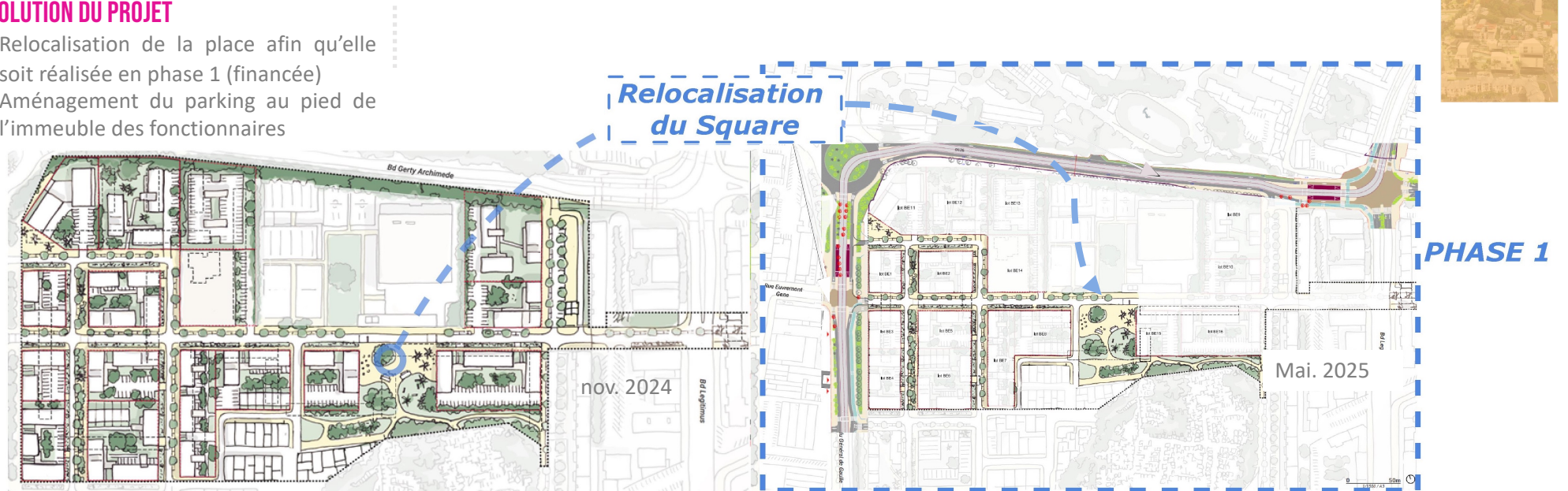
- Définir une tranche financière fonctionnelle qui permet la viabilisation de tous les lots
- Avenant à la concession SIG / SEMAG existante - prévu au Conseil municipal en 05/2025
- Finalisation du relogement (30 ménages dont 11 en Tranche 1)

1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR BERGEVIN

ÉVOLUTION DU PROJET

- Relocalisation de la place afin qu'elle soit réalisée en phase 1 (financée)
- Aménagement du parking au pied de l'immeuble des fonctionnaires



ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- Modification du bilan suite validation par le CE
- Validation d'un périmètre d'intervention avec une opérationnalité immédiate
- Programmation en logements:

	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	100	100	87	287
CE 2025	119	106	75	300

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

- Avenant à la concession SIG existante (BERGEVIN/CHANZY)
(Au plus tôt T3 2025)

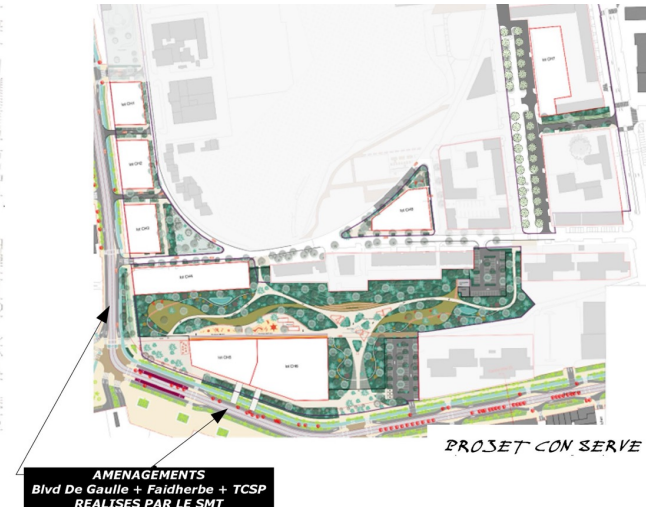
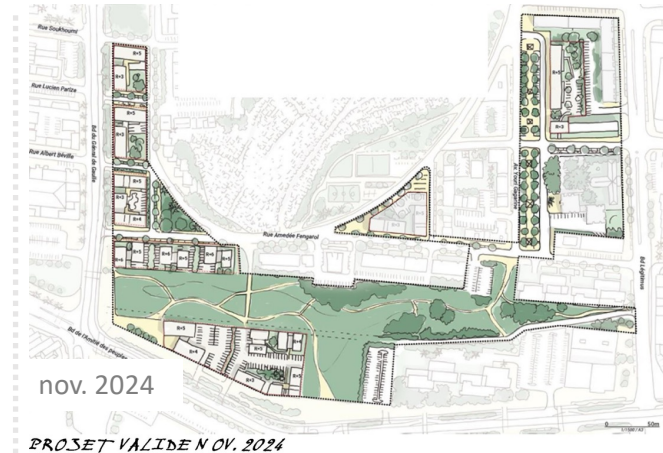
1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR CHANZY



ÉVOLUTION DU PROJET

- Pas d'évolution depuis le COPIL du 06/11/24
- L'îlot CH5 doit pouvoir accueillir un établissement de restauration rapide avec drive (éléments de programmation précisés par la Ville)



ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- Transfert de la MOA de CAP EX à la SIG
- Modification du bilan suite validation par le CE
- Programmation en logements:

	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	60	89	131	280
CE 2025	73	78	129	280

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

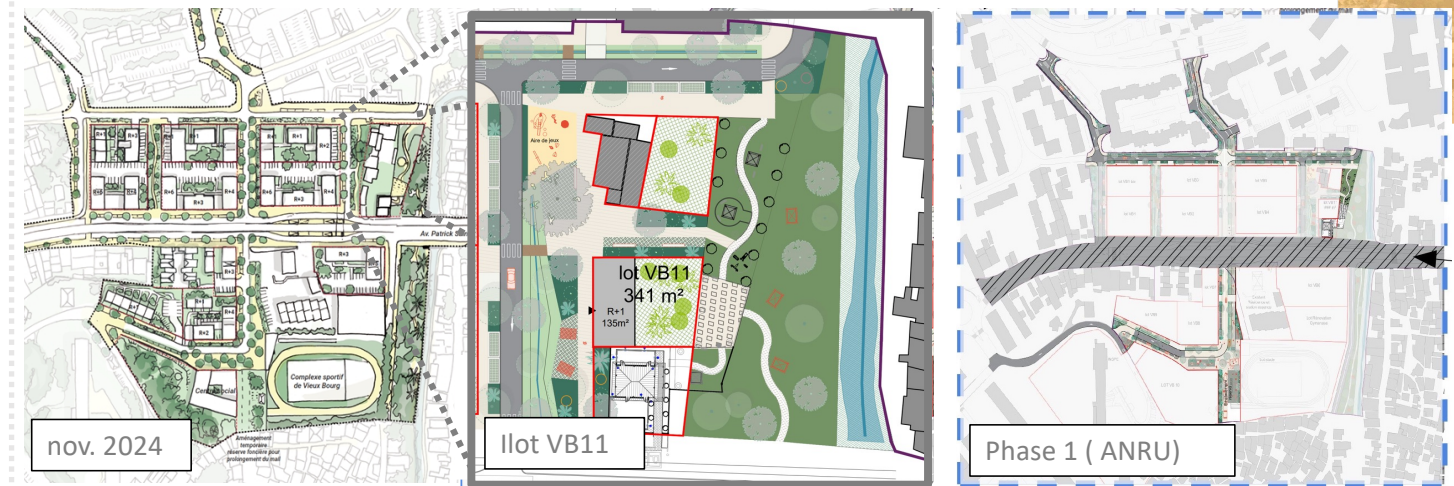
- Avenant à la concession SIG existante (maintien de la concession d'aménagement existante BERGEVIN/CHANZY) (Au plus tôt T3 2025)
- Partage d'une grille de risque SIG/VILLE/EPC

1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR VIEUX-BOURG

ÉVOLUTION DU PROJET

- Consolidation de la vocation économique et artisanale de l'îlot VB11 structuré avec une approche développement économique endogène
- Intégration de la voie de désenclavement (coté INSPE) dans le périmètre de la tranche 1 (financée par l'ANRU)
- Renaturation le long du canal



ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- Pas de clause de revoyure (Opération d'aménagement- ph2 non financée par l'ANRU)
- Le périmètre de la phase 1 (financée) est modifiée pour une meilleure articulation avec la nouvelle opération de RHI
- Modification du bilan suite validation par le CE
- Programmation en logements:

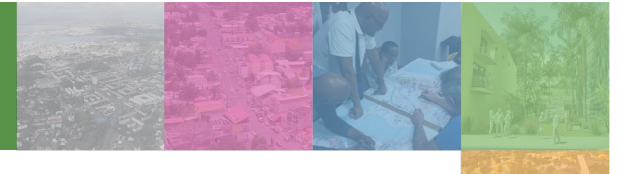
	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	53	88	50	191
CE 2025	65	86	40	191

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

- Concession d'aménagement (consultation à partir en 05/2025)
- Plan de financement à consolider (LBU / RHI, Fond FRICHE pour l'opération de recyclage)
- Opération de recyclage (EPF) bien engagée avec une prochaine phase de démolition en mai

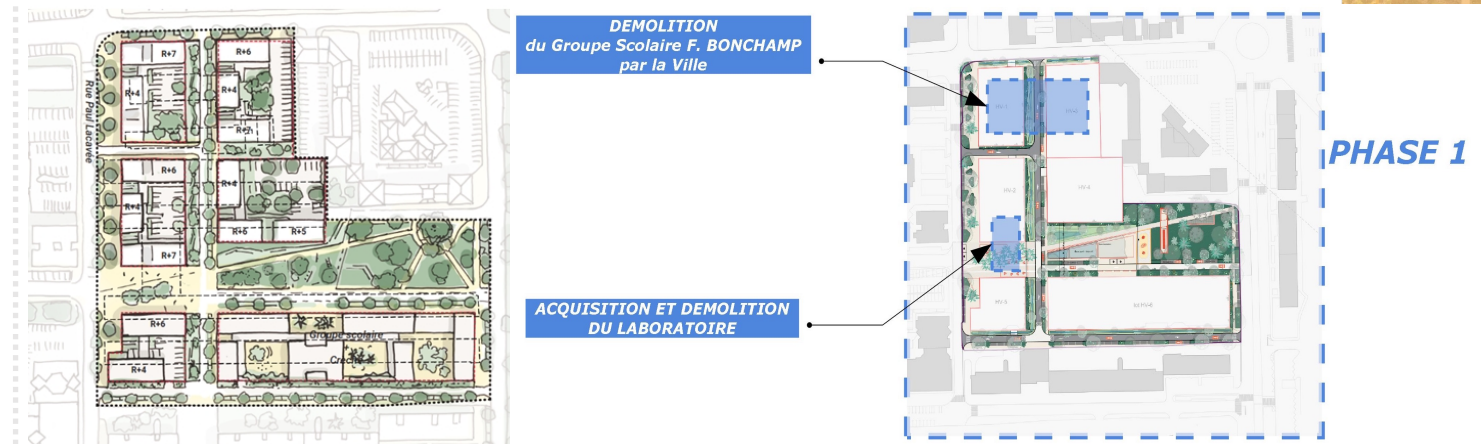
1. EVOLUTIONS ET AVANCEMENT DU PROJET URBAIN

SECTEUR HOTEL DE VILLE



ÉVOLUTION DU PROJET

Pas d'évolution depuis la Revue de Projet de nov. 2024



ÉVOLUTION DE LA CONVENTION

- Pas de clause de revoyure (opération d'aménagement- ph2 non réalisée dans le cadre du programme)
- Le périmètre d'intervention de la phase 1 intègre la démolition du Groupe scolaire (sous MOA ville de PAP)
- Modification du bilan suite validation par le CE
- Demande de dérogation pour production de logements social en QPV
- Programmation en logements:

	Logement social	Logement intermédiaire	Logement libre	Total
CONVENTION	87	102	102	291
Programmation MOEU 2	86	86	39	211
CE 2025	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR L'ANRU

- Promesse de vente conditionnée par retour de l'évaluation des domaines (sur indemnités de réemploi)
- Demande de report de DLE en 06/2026 pour sécuriser son financement

PM: Concession d'la phase sera réalisé sous couvert d'une concession (consultation à partir de T3 2026) par suite de la libération totale des emprises (démolition barre A et B)-Plan de financement à finaliser (CRTE, FEDER PO 2027)